



Décision CODEP-CLG-2016-016653
du président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 22 avril 2016
modifiant la décision CODEP-CLG-2016-003070 du président de l’Autorité
de sûreté nucléaire du 21 janvier 2016 portant délégation de signature
aux agents

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l’environnement, notamment ses articles L. 592-12 et L. 592-13 ;

Vu le règlement intérieur de l’Autorité de sûreté nucléaire établi par la décision n° 2010-DC-0195 du 19 octobre 2010 de l’Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 15 ;

Vu la décision n° 2012-DC-0256 modifiée de l’Autorité de sûreté nucléaire du 12 janvier 2012 portant organisation des services de l’Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la décision CODEP-CLG-2016-003067 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 21 janvier 2016 portant organisation des services centraux et des divisions territoriales de l’Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2016-DC-0540 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 21 janvier 2016 portant délégation de pouvoir au président pour prendre certaines décisions ;

Vu la décision CODEP-CLG-2016-003070 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 21 janvier 2016 portant délégation de signature aux agents,

Décide :

Article 1^{er}

L’article 22 de la décision CODEP-CLG-2016-003070 du 21 janvier 2016 susvisée est modifié ainsi qu’il suit :

- I. Au 2°), les mots : « est habilitée à signer, au nom du président, dans les limites de ses » sont remplacés par les mots : « M. Bastien DION, chef du pôle « NPX », et M. Vincent BLANCHARD, chef du pôle « INB », sont habilités à signer, au nom du président, dans les limites de leurs » ;
- II. Le 3°) est abrogé.

Article 2

Le directeur général adjoint assurant l'intérim des fonctions de directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 22 avril 2016.

Signé par :

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

PIERRE-FRANCK CHEVET